



APPEL A CANDIDATURES POUR LE POLE ANTI-CORRUPTION DE FIANARANTSOA

Le Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières connexes aux faits de corruption. Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 modifiée et complétée par la Loi n°2021-015 du 05 août 2021 sur les Pôles Anti-Corruption :

- Un mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, des Chefs de la Cour Suprême, du CSI, de la Société Civile, du BIANCO et du SAMIFIN.
- Un mandat de 03 ans renouvelable pour stabiliser les postes.

DES MAGISTRATS DU PAC DE FIANARANTSOA

PREMIER DEGRE SIEGE

PRESIDENT

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

DOYEN

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

JUGE D'INSTRUCTION, JUGE et JUGE DES ENFANTS

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

JUGES

Nombre : 03

Magistrat de l'ordre judiciaire

PREMIER DEGRE PARQUET

PROCUREUR

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

SUBSTITUTS

Nombre : 02

Magistrat de l'ordre judiciaire

SECOND DEGRE SIEGE

CHEF DE SIEGE

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

PRESIDENTS DE CHAMBRE

Nombre : 02

Magistrat de l'ordre judiciaire

CONSEILLERS

Nombre : 04

Magistrat de l'ordre judiciaire

SECOND DEGRE PARQUET

CHEF DU MINISTERE PUBLIC

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

AVOCAT GENERAL

Nombre : 01

Magistrat de l'ordre judiciaire

SUBSTITUT GENERAL

Nombre : 01

CRITERES COMMUNS POUR TOUS LES POSTES :

- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste auquel le candidat postule et ses années d'expérience seraient un atout.

NB : Les candidatures déjà proposées au CSM sont déjà prises en considération pour ceux qui désirent encore confirmer leur candidature.

**ADRESSE DE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE : DIRECTION DE COORDINATION
NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-IMMEUBLE CNAPS 67 HA, 5^{ème} ETAGE-
ANTANANARIVO - Boîte Postale: 4057**

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV
+ photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

Date limite de dépôt : Le 30 juin 2023 à 12h00. Le cachet de la poste en faisant foi.